

SODIDIER EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée au capital de €39.480
Siège Social : Angle des Rues de Roye et du Bouloire des Prêtres
80500 MONTDIDIER

444 494 082 R.C.S AMIENS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 26 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025, s'élevant à €6.592.864,98, de la manière suivante :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes la somme de €1.200.192,00
- le solde au poste « Autres Réserves », soit..... €5.392.672,98

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €304.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

* le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

* les prélèvements sociaux de 17,20 %,

les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence,

- la réserve légale restera fixée à €4.000,
- le poste « Autres Réserves » sera porté de €9.951.367,38 à €15.344.040,36.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 26 juin 2022, la somme de €300.048,00, soit un dividende de €76,00 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

- par l'Assemblée Générale du 22 juin 2023, la somme de €2.500.000, soit un dividende de €633,33 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à la majorité des associés présents et représentés.

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

SODIDIER EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée au capital de €39.480
Siège Social : Angle des Rues de Roye et du Bouloire des Prêtres
80500 MONTDIDIER

444 494 082 R.C.S AMIENS

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025**

Copie certifiée conforme
Jean-Michel DESPREAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JMD', is written over the printed name 'Jean-Michel DESPREAUX'.

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise Angle rues de Roye & du Bouloire des Prêtres 80500 MONTDIDIER Exercice N clos le, 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 4 4 4 9 4 0 8 2 0 0 0 1 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 0 1 2 0 2 5	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 725	21 725
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 866 236	1 866 236
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 626 378	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	2 140 460	63 783
	Constructions	AP	AQ	13 070 387	5 244 486
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 596 661	1 628 723
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 243 455	1 399 290
	Immobilisations en cours	AV	AW	166 578	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	135 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 596 454	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 403 750	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	20 481	
	TOTAL (II)	BJ	BK	27 887 564	9 984 384
					17 903 180
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 986	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	3 832 777	10 624
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	147 754	
	Autres créances (3)	BZ	CA	3 817 945	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	3 100 000	
	Disponibilités	CF	CG	5 306 369	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	109 102	
	TOTAL (III)	CJ	CK	16 337 933	10 624
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	44 225 498	9 995 008
					34 230 489

Renvois : (1) Dont droit au bail : 30 490 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 4 755

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐ *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 480...)		DA	39 480
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	9 951 367
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	6 592 865
	Subventions d'investissement		DJ	11 509
	Provisions réglementées *		DK	1 303 635
	TOTAL (I)		DL	17 902 856
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	106 409
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	106 409
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 031 505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 299 929
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 143 201
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 489 533
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	43 572
	Autres dettes		EA	209 156
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 327
TOTAL (IV)		EC	16 221 224	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	34 230 489	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 088 903	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS SODIDIER EXPLOITATION				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	62 601 282	FB		FC	62 601 282		
	Production vendue	FD	4 365 918	FE		FF	4 365 918		
								biens *	
		FG	1 554 905	FH		FI	1 554 905		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	68 522 104	FK		FL	68 522 104		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	201 039		
Autres produits (1) (11)					FQ	144 246			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	68 867 390		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	53 856 852	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(160 256)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	97 491	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 715	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 793 050	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	705 563	
	Salaires et traitements *						FY	5 575 631	
	Charges sociales (10)						FZ	1 463 212	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	907 934	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	10 624
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	15 744	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	65 270 561	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	489	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 384 062	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 384 062		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	146 034	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	146 034		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
						GV	4 238 029		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
						GW	7 835 347		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIDIER EXPLOITATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 620	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	96 352	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	97 972	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	21 810	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	90 637	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	112 447	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(14 476)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	334 155	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	893 851	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	73 349 913	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	66 757 048	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	6 592 865	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	41 475
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	5 411
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	292 024
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	77 838
	(6 ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	178 747
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 412
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
FRANCHISE SINISTRE				1 500		
REGULARISATION COMPTES DE TIERS				19 727		
REGULARISATION COMPTES DE FOURNISSEURS				583		
QUOTE-PART SUBVENTION RESULTAT					1 620	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise										SAS SODIDIER EXPLOITATION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										1		2				3					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	21 725	KE		KF	3 492 613					
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI	2 140 460					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ		KK		KL	8 598 225							
			Dont Composants		M1				KM		KN		KO								
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M2				KP	2 591	KQ		KR	4 608 571							
			Dont Composants		M3				KS	2 263 402	KT		KU	343 381							
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KV	1 033 831	KW		KX	731 041								
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KY	80 002	KZ		LA	100 198								
		Matériel de transport *						LB	286 920	LC		LD	21 495								
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LE		LF		LG									
	Emballages récupérables et divers *						LH	583	LI		LJ	166 578									
	Immobilisations corporelles en cours										LK		LL		LM						
	Avances et acomptes										LN	3 667 328	LO		LP	16 709 950					
	TOTAL III																				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M		8T						
Autres participations								8U		5 473 136	8V		8W	379 454							
Autres titres immobilisés								1P		1 031 363	1R		1S	372 561							
Prêts et autres immobilisations financières								1T		611 317	1U		1V	9 163							
TOTAL IV								LQ		7 115 816	LR		LS	761 178							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G		10 804 869	0H		0J	20 963 742							
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virement de poste à poste		3		4							
										1		2		3							
										par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence											
										2											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN		C0		D0						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO		LV		LW	3 514 338					
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY	2 140 460					
	Constructions	Sur sol propre							IQ		MA	139 000	MB	8 459 225	MC						
			Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions							IS		MG		MH	4 611 162	MI						
			Inst. gales, agencts, aménagements divers						IT		MJ	10 122	MK	2 596 661	ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers						IU		MM		MN	1 764 872	MO							
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	180 200	MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	10 032	MT	298 383	MU							
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours								583		MY		MZ		NA	166 578					
	Avances et acomptes										NC		ND		NE						
	TOTAL III								583		IY		NG	159 154	NH	20 217 541					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		0U		0W					
		Autres participations										10		0X	3 121 136	0Y	2 731 454				
Autres titres immobilisés								174		11		2B	1 403 750	2D							
Prêts et autres immobilisations financières										12		2E	600 000	2F	20 481						
TOTAL IV								174		13		NJ	3 721 136	NK	4 155 685						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								757		14		0K	3 880 290	0L	27 887 564						

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le

3 1 0 1 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATIONNéant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SODIDIER EXPLOITATION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	1 648 103		PF		PG		PH	1 648 103
TOTAL I	RK	1 648 103		RM		RN		RO	1 648 103
Terrains	PI	59 399		PI	4 384	PK		PL	63 783
Constructions	Sur sol propre	PM	2 898 635	PN	217 731	PO	6 672	PQ	3 109 694
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	1 845 491	PW	289 300	PX		PY	2 134 792
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 413 350		QA	225 494	QB	10 122	QC	1 628 723
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	990 678	QE	112 645	QF		QG	1 103 323
	Matériel de transport	QH	45 420	QI	23 018	QJ		QK	68 438
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	202 200	QM	35 362	QN	10 032	QO	227 529
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	7 455 173		QV	907 934	QW	26 826	QX	8 336 281
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	9 103 276		ØP	907 934	ØQ	26 826	ØR	9 984 384

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	90 471	R1		R2		R3	27 101	R4		R5		R6	63 370
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	166	U2		U3		U4		U5		U6		U7	166
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2	90 637	X3		X4		X5	27 101	X6		X7		X8	63 536
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP	90 637	NQ		NR		NS	27 101	NT		NU		NV	63 536
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	90 637		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		27 101		Total général non venant (NW - NY)	NZ				63 536

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODIDIER EXPLOITATION</u>								Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	108 031	TG		TH	69 251	TI	38 780
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	90 637	TN	27 101	TO	1 264 855
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 <i>quinquies</i> H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	108 031	TS	90 637	TT	96 352	TU	1 303 635
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	28 564	4B		4C	2 954	4D	25 610
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	80 799	5W		5X		5Y	80 799
	TOTAL II	5Z	109 363	TV		TW	2 954	TX	106 409
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	19 338	6P	10 624	6R	19 338	6S	10 624
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 338	TY	10 624	TZ	19 338	UA	10 624
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	236 732	UB	101 261	UC	118 644	UD	1 420 668
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	10 624	UF	22 292		
		- financières		UG		UH			
- exceptionnelles			UJ	90 637	UK	96 352			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SODIDIER EXPLOITATION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	2 596 454		UM	2 596 454			
	Prêts (1) (2)			UP			UR				
	Autres immobilisations financières			UT	20 481		UV	20 481			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	4 755				4 755		
	Autres créances clients			UX	143 000		143 000				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	664		664				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	608 929		608 929				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	12 806		12 806				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 195 545		3 195 545				
	Charges constatées d'avance			VS	109 102		109 102				
	TOTAUX			VT	6 691 736		VU	4 070 046		VV	2 621 689
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 031 505		899 184		2 891 534		3 240 787	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 827		8 827						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 143 201		4 143 201						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 363 159		1 363 159						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	738 990		738 990						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	168 476		168 476					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	177 517		177 517					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	41 391		41 391					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	43 572		43 572						
Groupe et associés (2)		VI	2 291 102		2 291 102						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	209 156		209 156						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4 327		4 327						
TOTAUX		VY	16 221 224		VZ	10 088 903		2 891 534		3 240 787	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 150 198		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	975 304		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

ALYSAUDIT

Jean-Paul MAGNIN

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

Commissaire aux comptes

7, rue Désiré Richebois

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Société par actions simplifiée au capital de 39.480 euros

Angle des rues de Roye et du Bouloire des Prêtre – 80500 Montdidier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025

Commissaire aux comptes
4, rue de Charenton
94140 ALFORTVILLE

Commissaire aux comptes
7, rue Désiré Richebois
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

A l'Assemblée générale de la société SAS SODIDIER EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SODIDIER EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**7, rue Désiré Richebois****94140 ALFORTVILLE****94120 FONTENAY-SOUS-BOIS****Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

La réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de la société SODIDIER par la société SODIDIER EXPLOITATION a eu lieu le 4 mars 2024 avec effet rétroactif fixé au 1^{er} février 2024.

Provisions pour Hausse des Prix

La page 27 de l'annexe relate le fait que, sur l'exercice clos au 31 janvier 2025, que votre société, SODIDIER EXPLOITATION, a constitué une provision pour hausse des prix. Nous avons contrôlé la méthode de calcul utilisée pour sa détermination.

Engagements donnés et reçus, de crédit-bail & Dettes garanties par des suretés réelles

Les pages 35 à 36 et 42 à 48 de l'annexe exposent les engagements financiers donnés et reçus par votre société ainsi que les dettes garanties par des suretés réelles. Nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du code de commerce.

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**7, rue Désiré Richebois****94140 ALFORTVILLE****94120 FONTENAY-SOUS-BOIS**

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux filiales et participations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton**7, rue Désiré Richebois****94140 ALFORTVILLE****94120 FONTENAY-SOUS-BOIS**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non plus dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

ALYSAUDIT

Jean-Paul MAGNIN

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

7, rue Désiré Richebois

94140 ALFORTVILLE

94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Alfortville et à Fontenay-sous-Bois, le 10 juin 2025

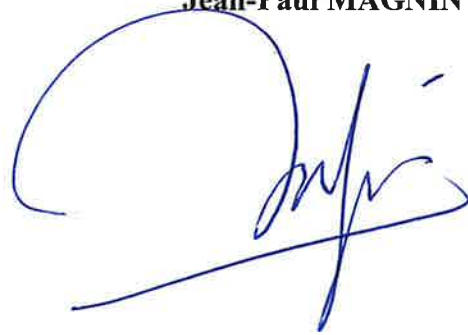
ALYSAUDIT

Jean-Paul MAGNIN



Représentée par

Christophe LE DEZ



Commissaires aux comptes,
Membres de la Compagnie Régionale de Paris.

Bilan et compte de résultat

ACTIF		Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		21 725,07	21 725,07				
Fonds commercial		1 866 235,66		1 866 235,66	5,45		
Autres Immobilisations incorporelles		1 626 377,64	1 626 377,64				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains		2 140 460,37	63 782,79	2 076 677,58	6,07		
Constructions		13 070 386,88	5 244 485,77	7 825 901,11	22,86	760,53	0,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 596 660,99	1 628 722,85	967 938,14	2,83	877 407,69	3,88
Autres immobilisations corporelles		2 243 454,75	1 399 289,95	844 164,80	2,47	834 291,96	3,69
Immobilisations en cours		166 578,00		166 578,00	0,49	583,00	0,00
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		135 000,00		135 000,00	0,39	3 256 135,59	14,40
Créances rattachées à des participations		2 596 454,00		2 596 454,00	7,59	2 217 000,00	9,81
Autres titres immobilisés		1 403 750,14		1 403 750,14	4,10	1 031 363,18	4,56
Prêts							
Autres immobilisations financières		20 480,52		20 480,52	0,06	611 317,19	2,70
TOTAL (I)		27 887 564,02	9 984 384,07	17 903 179,95	52,30	8 828 859,14	39,06
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		23 986,15		23 986,15	0,07	28 700,76	0,13
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		3 832 777,08	10 624,00	3 822 153,08	11,17	3 653 182,92	16,16
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		147 754,34		147 754,34	0,43	71 943,85	0,32
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel		663,55		663,55	0,00	1 592,97	0,01
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices						31 967,00	0,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		608 929,20		608 929,20	1,78	275 865,47	1,22
. Autres		3 208 351,85		3 208 351,85	9,37	2 814 124,54	12,45
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		3 100 000,00		3 100 000,00	9,06	2 100 000,00	9,29
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		5 306 369,28		5 306 369,28	15,50	4 480 083,03	19,82
Charges constatées d'avance		109 102,04		109 102,04	0,32	318 733,85	1,41
TOTAL (II)		16 337 933,49	10 624,00	16 327 309,49	47,70	13 776 194,39	60,94
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		44 225 497,51	9 995 008,07	34 230 489,44	100,00	22 605 053,53	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 39 480,00)		39 480,00	39 480,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,12		0,17
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		4 000,00	4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,01		0,02
Réserves réglementées			
Autres réserves		9 951 367,38	8 486 946,51
Report à nouveau	29,07		37,54
Résultat de l'exercice		6 592 864,98	1 464 420,87
	19,26		6,48
Subventions d'investissement		11 508,66	13 128,66
Provisions réglementées	0,03		0,06
		1 303 635,42	108 031,00
	3,81		0,48
TOTAL (I)		17 902 856,44	10 116 007,04
	52,30		44,75
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		106 409,00	109 363,00
Provisions pour charges	0,31		0,48
TOTAL (III)		106 409,00	109 363,00
	0,31		0,48
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		7 031 505,38	1 230 295,83
. Découverts, concours bancaires	20,54		5,44
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		8 827,30	8 527,30
. Associés	0,03		0,04
		2 291 101,98	4 891 116,78
	6,69		21,64
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 143 201,00	3 961 940,50
Dettes fiscales et sociales	12,10		17,53
. Personnel		1 363 159,41	1 199 896,48
. Organismes sociaux	3,98		5,31
. Etat, impôts sur les bénéfices		738 990,29	678 091,81
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2,16		3,00
. Etat, obligations cautionnées		168 476,00	
. Autres impôts, taxes et assimilés	0,49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		177 516,65	163 993,09
Autres dettes	0,52		0,73
Instruments financiers à terme		41 391,08	45 960,53
Produits constatés d'avance	0,12		0,20
		43 571,93	6 853,75
	0,13		0,03
		209 155,98	193 007,42
	0,61		0,85
TOTAL (IV)		16 221 224,00	12 379 683,49
	47,39		54,77
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif			
(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)		34 230 489,44	22 605 053,53
	100,00		100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	62 601 281,78		62 601 281,78	91,36	59 319 793,18	89,52	3 281 488	
Production vendue biens	4 365 917,74		4 365 917,74	6,37	5 618 877,12	8,48	-1 252 960	-22,29
Production vendue services	1 554 904,88		1 554 904,88	2,27	1 323 432,56	2,00	231 472	17,49
Chiffres d'Affaires Nets	68 522 104,40		68 522 104,40	100,00	66 262 102,86	100,00	2 260 002	
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			201 039,32	0,29	144 793,04	0,22	56 246	38,85
Autres produits			144 246,16	0,21	105 334,89	0,16	38 912	36,94
Total des produits d'exploitation (I)			68 867 389,88	100,50	66 512 230,79	100,38	2 355 159	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			53 856 852,23	78,60	52 891 491,87	79,82	965 361	
Variation de stock (marchandises)			-160 256,17	-0,22	-327 090,46	-0,48	166 834	51,01
Achats de matières premières et autres approvisionnements			97 490,96	0,14	117 439,22	0,18	-19 949	-16,98
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			4 714,61	0,01	-1 080,51	0,00	5 794	536,48
Autres achats et charges externes			2 793 050,47	4,08	4 133 274,90	6,24	-1 340 224	-32,42
Impôts, taxes et versements assimilés			705 562,53	1,03	484 314,06	0,73	221 248	45,68
Salaires et traitements			5 575 631,09	8,14	5 039 654,16	7,61	535 977	10,64
Charges sociales			1 463 212,14	2,14	1 379 111,96	2,08	84 101	6,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			907 934,50	1,33	344 018,07	0,52	563 916	163,92
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 624,00	0,02	19 337,99	0,03	-8 713	-45,05
Dotations aux provisions pour risques et charges					28 564,00	0,04	-28 564	-100,00
Autres charges			15 744,35	0,02	17 982,58	0,03	-2 238	-12,44
Total des charges d'exploitation (II)			65 270 560,71	95,25	64 127 017,84	96,78	1 143 543	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 596 829,17	5,25	2 385 212,95	3,60	1 211 617	50,80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			488,58	0,00	179,96	0,00	309	172,63
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			4 384 062,47	6,40	106 837,19	0,16	4 277 225	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			4 384 062,47	6,40	106 837,19	0,16	4 277 225	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			146 033,50	0,21	128 243,82	0,19	17 790	13,87
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			146 033,50	0,21	128 243,82	0,19	17 790	13,87
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			4 238 028,97	6,18	-21 406,63	-0,02	4 259 434	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 835 346,72	11,43	2 363 986,28	3,57	5 471 360	231,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 620,00	0,00	3 071,34	0,00	-1 451	-47,24
Reprises sur provisions et transferts de charges			96 351,66	0,14	78 423,00	0,12	17 928	22,86
Total des produits exceptionnels (VII)			97 971,66	0,14	81 494,34	0,12	16 477	20,22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			21 810,37	0,03	136 379,75	0,21	-114 569	-84,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	90 637,03	0,13	108 031,00	0,16	-17 394	-16,09
Total des charges exceptionnelles (VIII)	112 447,40	0,16	244 410,75	0,37	-131 963	-53,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 475,74	-0,01	-162 916,41	-0,24	148 441	91,12
Participation des salariés (IX)	334 155,00	0,49	267 253,00	0,40	66 902	25,03
Impôts sur les bénéfices (X)	893 851,00	1,30	469 396,00	0,71	424 455	90,43
Total des Produits (I+III+V+VII)	73 349 912,59	107,05	66 700 742,28	100,66	6 649 170	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	66 757 047,61	97,42	65 236 321,41	98,45	1 520 726	
RÉSULTAT NET	6 592 864,98	9,62	1 464 420,87	2,21	5 128 444	350,20
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	5 411,23	0,01	42 386,76	0,06	-36 975	-87,22
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes légales

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025 dont le total est de 34 230 489,44 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 6 592 864,98 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

La méthode de comptabilisation par composant ne se trouve pas à s'appliquer aux présents comptes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Terrains	non amortissable
Agencements, aménagements des terrains	20 ans
Constructions	de 10 à 50 ans
Agencement des constructions	de 5 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 2 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 20 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement E.LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Conformément au règlement du CRC n° 2004-06 du 26 novembre 2004, les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat dédiés, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE SA SODIDIER

Le projet de traité de fusion par voie d'absorption de la société SODIDIER par la société SODIDIER EXPLOITATION a été signé en date du 21 décembre 2023.

La réalisation définitive de la fusion a eu lieu le 4 mars 2024 avec effet rétroactif fixé au 1er février 2024.

La présente fusion a été placée sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du CGI.

Cette opération avait pour but de simplifier la structure juridique du groupe SODIDIER EXPLOITATION, de réduire les coûts de gestion des sociétés, et de mettre fin au contrat de location-gérance du fonds de commerce de l'hypermarché du 26 décembre 2002 (et de ses avenants) souscrit avec la société SODIDIER.

ACTIF NET APPORTE

La société SODIDIER a apporté à la société SODIDIER EXPLOITATION l'ensemble des éléments actifs et passifs, droits et valeurs au 1er février 2024, à la valeur nette comptable, telle qu'elle ressortait des comptes annuels clos le 31 janvier 2024.

Total actif apporté de la SA SODIDIER : 12 843 331 euros

Total passif apporté de la SA SODIDIER : - 5 792 484 euros

La valeur comptable de l'actif net apporté par la société SODIDIER s'est élevée à 7 050 846 euros.

La SAS SODIDIER EXPLOITATION (société absorbante) a repris à son bilan les écritures comptables (valeur d'origine, amortissements et provisions) de la SA SODIDIER (société absorbée).

Par souci de présentation, les immobilisations, les amortissements et les provisions de la société SODIDIER ont été repris de la manière suivante dans la liasse fiscale et dans l'annexe de la société SODIDIER EXPLOITATION au 31 janvier 2025 :

- l'imprimé 2054 (Immobilisations) : dans la colonne " Acquisitions, apports " ;
- l'imprimé 2055 (Amortissements) : dans la colonne " Montant des amortissements au début de l'exercice " ;
- l'imprimé 2056 (Provisions inscrites au bilan) : dans la colonne « Amortissements dérogatoires ».

Voir le détail des retraitements de la reprise des immobilisations, amortissements et provisions de la SA SODIDIER ci-après.

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE

La convention collective prévoit le versement des indemnités de fin de carrière.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière n'ont pas été constatés sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite « rétrospective des unités de crédits projetées » en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65-67 ans ;
- de la table de mortalité : INSEE 2024 ;
- d'un taux d'actualisation de 3,25 % ;
- d'un taux de charges patronales pour les non-cadres de 30 % et pour les cadres de 40 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,00 %.

Le total de l'engagement de fin de carrière évalué au 31 janvier 2025 s'élève à 326 059 euros contre 320 081 euros pour l'exercice précédent.

La gestion des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été confiée à Crédit Agricole Assurances Retraite.

La valeur de l'épargne s'élève à 198 882 euros au 31 décembre 2024.

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

La société SODIDIER EXPLOITATION a constitué une provision pour hausse des prix (PHP) d'un montant de 38 780 euros dans les comptes de l'exercice clos au 31 janvier 2024 contre 108 031 euros lors de l'exercice précédent.

La provision a été calculée à la clôture de l'exercice pour chaque produit (marchandise) en multipliant les quantités existant en stock de l'hypermarché et du drive à la date de la clôture par la différence entre :

- la valeur unitaire d'inventaire du produit à cette date ;
- et une somme égale à 110 % de sa valeur unitaire d'inventaire à l'ouverture de l'exercice précédent ou, si elle est inférieure, de sa valeur unitaire d'inventaire à l'ouverture de l'exercice considéré.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	21 725		3 492 613
Terrains			2 140 460
Constructions sur sol propre			8 598 225
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	2 591		4 608 571
Install. techniques, matériel, outillages industriels	2 263 402		343 381
Autres install., agencements, aménagements	1 033 831		731 041
Matériel de transport	80 002		100 198
Matériel de bureau, informatique, mobilier	286 920		21 495
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	583		166 578
Avances et acomptes			
TOTAL	3 667 328		16 709 950
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	5 473 136		379 454
Autres titres immobilisés	1 031 363		372 561
Prêts et autres immobilisations financières	611 317		9 163
TOTAL	7 115 816		761 178
TOTAL GENERAL	10 804 869		20 963 742

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			3 514 338	
Terrains			2 140 460	
Constructions sur sol propre		139 000	8 459 225	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			4 611 162	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		10 122	2 596 661	
Autres install., agencements, aménagements			1 764 872	
Matériel de transport			180 200	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		10 032	298 383	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	583		166 578	
Avances et acomptes				
TOTAL	583	159 154	20 217 541	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 121 136	2 731 454	
Autres titres immobilisés	174		1 403 750	
Prêts et autres immobilisations financières		600 000	20 481	
TOTAL	174	3 721 136	4 155 685	
TOTAL GENERAL	757	3 880 290	27 887 564	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 648 103			1 648 103
Terrains	59 399	4 384		63 783
Constructions sur sol propre	2 898 635	217 731	6 672	3 109 694
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	1 845 491	289 300		2 134 792
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 413 350	225 494	10 122	1 628 723
Installations, agencements divers	990 678	112 645		1 103 323
Matériel de transport	45 420	23 018		68 438
Matériel de bureau, informatique, mobilier	202 200	35 362	10 032	227 529
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	7 455 173	907 934	26 826	8 336 281
TOTAL GENERAL	9 103 276	907 934	26 826	9 984 384

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	4 384				
Constructions sur sol propre	217 731			90 471	27 101
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	289 300				
Install. tech., matériel, outill. industriels	225 494				
Installations, agencements divers	112 645			166	
Matériel de transport	23 018				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	35 362				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	907 934			90 637	27 101
TOTAL GENERAL	907 934			90 637	27 101

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix	108 031		69 251	38 780
Amortissements dérogatoires		90 637	27 101	1 264 855
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	108 031	90 637	96 352	1 303 635
Pour litiges	28 564		2 954	25 610
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	80 799			80 799
TOTAL Provisions	109 363		2 954	106 409
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	19 338	10 624	19 338	10 624
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	19 338	10 624	19 338	10 624
TOTAL GENERAL	236 732	101 261	118 644	1 420 668
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		10 624	22 292	
- financières				
- exceptionnelles		90 637	96 352	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	2 596 454		2 596 454
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 481		20 481
Clients douteux ou litigieux	4 755		4 755
Autres créances clients	143 000	143 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	664	664	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	608 929	608 929	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	12 806	12 806	
Débiteurs divers	3 195 545	3 195 545	
Charges constatées d'avance	109 102	109 102	
TOTAL GENERAL	6 691 736	4 070 046	2 621 689
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	7 031 505	899 184	2 891 534	3 240 787
Emprunts et dettes financières	8 827	8 827		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 143 201	4 143 201		
Personnel et comptes rattachés	1 363 159	1 363 159		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	738 990	738 990		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	168 476	168 476		
- T.V.A.	177 517	177 517		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	41 391	41 391		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 572	43 572		
Groupe et associés	2 291 102	2 291 102		
Autres dettes	209 156	209 156		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 327	4 327		
TOTAL GENERAL	16 221 224	10 088 903	2 891 534	3 240 787
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 150 198			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	975 304			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX**8.1 - FONDS COMMERCIAL**

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Droit sur rachat contrat de crédit-bail			30 490	30 490
FDC Hypermarché	1 524 490			1 524 490
FDC Supermarché	250 000			250 000
FDC Station-service	50 000			50 000
Mali de fusion MABCCL			11 255	11 255

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	62 175
Autres créances	2 093 285
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	272 168
TOTAL	2 427 628

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 731
Emprunts et dettes financières divers	76 506
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 352
Dettes fiscales et sociales	1 867 803
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	2 591 392

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	86 558	4 327
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	86 558	4 327

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 948	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 948	10,00

Commentaires:

Actions

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	62 601 282
Ventes de produits finis	4 365 918
Prestations de services	1 554 905
TOTAL	68 522 104

Répartition par marché géographique	Montant
France	68 522 104
Etranger	
TOTAL	68 522 104

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals,cautions et garanties - ci-après le détail :	
- Cautions fixes	9 158 718
- Cautions calculées sur l'encours restant dû - montants avec intérêts, frais et access.	1 633 887
- Hypothèque des biens immobiliers	3 050 000
- Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché E. LECLERC	7 102 450
- Nantissement des parts sociales de la banque CREDIT COOPERATIF	17 507
- Nantissement DAT	1 000 000
Engagements en matière de pensions	326 059
dont gestion externalisée à hauteur de 198 882 euros.	
TOTAL	22 288 621
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	11 619 957

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
- NEANT -	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
- Hypothèque des biens immobiliers	3 050 000
- Nantissement du fonds de commerce de l'hypermarché E. LECLERC, le montant a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025.	3 638 125
- Nantissement des parts sociales CREDIT COOPERATIF	17 507
- Nantissement DAT	1 000 000
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	7 705 632

10.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'Impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX	38 780
Autres :	
TOTAL	38 780

ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	Montant
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
CONTRIBUTION ORGANIC	6 389
TAXE SURFACE COMMERCIALE	19 479
CONTRIBUTION EFFORT CONSTRUCTION	23 413
PARTICIPATION DES SALAIRES	334 155
Autres :	
TOTAL	383 436

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Nature des différences temporales	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

10.4 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	27 839
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	27 839

Commentaires:

10.5 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	123	
Ouvriers	3	
TOTAL	149	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/01/2025 12 mois	31/01/2024 12 mois	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois	31/01/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	39 480	39 480	39 480	39 480	39 480
b) Nombre d'actions émises	3 948	3 948	3 948	3 948	3 948
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	68 522 104	66 262 103	58 901 759	51 158 376	48 782 439
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	8 377 268	2 352 813	2 301 694	1 529 698	2 352 964
c) Impôt sur les bénéfices	893 851	469 396	472 047	397 715	514 690
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	7 483 417	1 883 417	1 829 647	1 131 983	1 838 274
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	6 592 865	1 464 421	1 393 323	1 178 985	1 269 216
f) Montants des bénéfices distribués			2 500 000	300 048	300 048
g) Participation des salariés	334 155	267 253	245 265	197 921	219 950
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 895	477	463	287	466
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 670	371	353	299	321
c) Dividende versé à chaque action			633	76	76
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	149	145	140	140	138
b) Montant de la masse salariale	5 575 631	5 039 654	4 449 785	4 158 140	3 983 895
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 463 212	1 379 112	1 242 503	1 146 977	1 030 142

Observations complémentaires

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) SAS MBRDIS	540 000	-148 719	25,00	135 000	135 000	2 596 454			-227 931	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

Détail de la reprise des immobilisations, amortissements et provisions de la SA SODIDIER

- l'imprimé 2054 (Immobilisations) : dans la colonne " Acquisitions, apports " :

Immobilisations	Début exercice	Augmentation		Diminution		Fin exercice
		FUSION	Acquisitions	Virement, Rebut	FUSION	
Autres postes d'immo. incorporelles	21 725,07	3 192 613,30	300 000,00	0,00	0,00	3 514 338,37
TOTAL II	21 725,07	3 192 613,30	300 000,00	0,00	0,00	3 514 338,37
Terrains	0,00	1 080 460,37	1 060 000,00	0,00	0,00	2 140 460,37
Constructions sur sol propre	0,00	7 098 224,59	1 500 000,00	139 000,00	0,00	8 459 224,59
Aménagements des constructions	2 591,00	4 608 571,29	0,00	0,00	0,00	4 611 162,29
Matériel et outillage	2 263 402,12	27 356,05	316 024,82	10 122,00	0,00	2 596 660,99
Installations générales,	1 033 830,78	731 041,20	0,00	0,00	0,00	1 764 871,98
Matériel de transport	80 001,52	0,00	100 198,37	0,00	0,00	180 199,89
Matériel de bureau et informatique	286 919,73	1 718,50	19 776,95	10 032,30	0,00	298 382,88
Immobilisations corporelles en cours	583,00	0,00	166 578,00	583,00	0,00	166 578,00
TOTAL III	3 667 328,15	13 547 372,00	3 162 578,14	159 737,30	0,00	20 217 540,99
Autres participations	5 473 136,00	0,00	379 454,00	0,00	3 121 136,00	2 731 454,00
Autres titres immobilisés	1 031 363,81	349 716,66	22 844,30	174,00	0,00	1 403 750,77
Prêts et autres immobilisations finan.	611 317,00	8 800,45	362,88	0,00	600 000,00	20 480,33
TOTAL IV	7 115 816,81	358 517,11	402 661,18	174,00	3 721 136,00	4 155 685,10
TOTAL II + III + IV	10 804 870,03	17 098 502,41	3 865 239,32	159 911,30	3 721 136,00	27 887 564,46

- l'imprimé 2055 (Amortissements) : dans la colonne " Montant des amortissements au début de l'exercice " :

Amortissements	Début		Dotation exercice	Reprise exercice	Fin exercice
	exercice	FUSION			
Autres postes d'immo. incorporelles	21 725,07	1 626 377,64	0,00	0,00	1 648 102,71
TOTAL II	21 725,07	1 626 377,64	0,00	0,00	1 648 102,71
Terrains		59 398,75	4 384,04		63 782,79
Constructions sur sol propre	0,00	2 898 634,96	217 731,30	6 672,00	3 109 694,26
Aménagements des constructions	1 830,47	1 843 660,89	289 300,15	0,00	2 134 791,51
Matériel et outillage	1 385 994,43	27 356,05	225 494,37	10 122,00	1 628 722,85
Installations générales,	320 558,84	670 119,04	112 644,92	0,00	1 103 322,80
Matériel de transport	45 419,65		23 018,18	0,00	68 437,83
Matériel de bureau et informatique	200 481,58	1 718,50	35 361,54	10 032,30	227 529,32
TOTAL III	1 954 284,97	5 500 888,19	907 934,50	26 826,30	8 336 281,36
TOTAL II + III	1 976 010,04	7 127 265,83	907 934,50	26 826,30	9 984 384,07

- l'imprimé 2056 (Provisions inscrites au bilan) : dans la colonne « Amortissements dérogatoires » :

Nature des provisions	Début		Dotation exercice	Reprise exercice	Fin exercice
	exercice	FUSION			
Amortissements dérogatoires	0,00	1 201 319,05	90 637,03	27 100,66	1 264 855,42
TOTAL	0,00	1 201 319,05	90 637,03	27 100,66	1 264 855,42

La société SODIDIER EXPLOITATION continuera de calculer les dotations aux amortissements à partir des valeurs d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée conformément aux règles comptables.

Engagements donnés

Nature	Cautions données	Dettes garanties
	En €	En €
Caution solidaire à hauteur de 250 000 € , en faveur de la société SODIPERS EXPANSION en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit par tirage à court terme, d'un montant de 2 000 000 € , contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 2 000 000 € au 31 décembre 2024.	250 000	
Caution solidaire à hauteur de 444 444 € en faveur de la SCI LES BOSQUETS en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 9 000 000 € d'une durée de 20 ans, souscrit auprès d'un pool bancaire constitué des banques OSEO FINANCEMENT, FRUCTICOMI et SOGEFIMURS.	444 444	
Caution solidaire à hauteur de 512 640 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 602 000 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 892 690 € au 31 janvier 2025.	512 640	
Caution solidaire à hauteur de 557 600 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 742 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 970 981 € au 31 janvier 2025.	557 600	
Caution solidaire à hauteur de 621 600 €, soit 32 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 942 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 1 217 310 €	389 539	
Caution solidaire à hauteur de 512 512 €, soit 32 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société SODIRIB EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 601 600 € d'une durée de 12 ans, auprès de la banque CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 783 475 €	250 712	
Caution solidaire à hauteur de 500 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 3 000 000 € d'une durée de 8 ans, auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 702 439 € au 31 décembre 2024.	500 000	
Caution solidaire à hauteur de 333 334 € , en faveur de la société BLANC MESNIL DISTRIBUTION en garantie du remboursement de l'ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 2 000 000 € , contracté auprès de la banque EDEL.	333 334	

Caution solidaire à hauteur de 370 000 €, soit 25 % de l'encours en principal en faveur de la société GENEDIS EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 480 000 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 183 117 €	45 779	
Caution solidaire à hauteur de 179 996 €, soit 84,08 % de l'encours en principal en faveur de la société GENEDIS EXPANSION en garantie d'un emprunt d'un montant de 214 077 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 40 670 €	34 195	
Caution solidaire à hauteur de 9,68 % de l'encours du crédit en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société PSF DISTRIBUTION - POFODIS en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 3 447 000 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès d'OSEO FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 465 878 €	45 097	
Caution solidaire à hauteur de 783 450 €, soit 15 % de l'encours du crédit, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société PSF DISTRIBUTION - POFODIS en garantie d'un emprunt d'un montant nominal de 5 223 000 € d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de la banque CIC SUD OUEST. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 655 802 €	98 370	
Caution solidaire et divise à hauteur de 356 700 €, en faveur de la société PSF DISTRIBUTION-POFODIS en garantie d'un emprunt de capital de 603 000 €, d'une durée de 12 ans et d'un emprunt de capital de 1 775 000 €, d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUELLE CHARENTE PERIGORD (cofinancement avec OSEO et la banque CIC SUD OUEST).	356 700	
Caution solidaire à hauteur de 113 750 €, en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie du remboursement de l'ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 3 500 000 €, contracté auprès de la banque EDEL, dont le capital restant dû s'élève à 3 161 450 € au 31 décembre 2024.	113 750	
Caution solidaire à hauteur de 56 000 €, en faveur de la société BOBIGNY EXPLOITATION en garantie du remboursement d'une ouverture d'autorisation de découvert, d'un montant de 200 000 €, contracté auprès de la banque CREDIT COOPERATIF.	56 000	
Caution solidaire à hauteur de 700 000 €, soit 10 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès d'OSEO. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 491 456 €	49 146	
Caution solidaire à hauteur de 700 000 €, soit 10 % du capital restant dû, plus intérêts et frais accessoires en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 7 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE-CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 322 442 €	32 244	

Caution solidaire à hauteur de 700 000 € , soit 10 % du nominal en faveur de la société FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 000 000 € , d'une durée de 12 ans, souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE.	700 000	
Caution solidaire à hauteur de 41 000 € en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 410 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 93 113 € au 31 décembre 2024.	41 000	
Caution solidaire à hauteur de 69 000 € en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 690 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 138 832 € au 31 décembre 2024.	69 000	
Caution solidaire à hauteur de 110 000 € , soit 10 % en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 100 000 € d'une durée de 10 ans, auprès du CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE-PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 242 362 € au 31 décembre 2024.	110 000	
Caution solidaire à hauteur de 101 000 € , soit 10 % en principal, majoré de tous intérêts, commissions et frais en faveur de la société TRIDIS en garantie de deux emprunts d'un montant total de 1 010 000 € , d'une durée respective de 15 et de 10 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû s'élève à 596 835 € au 31 décembre 2024.	101 000	
Caution solidaire à hauteur de 124 988 €, soit 5,50 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société BUMA en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 272 500 € , d'une durée de 15 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE-CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 532 815 €	29 305	
Caution solidaire à hauteur de 5,50 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BUMA en garantie d'un emprunt d'un montant de 3 030 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrit auprès d'OSEO FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2023 : 1 092 769 €	60 102	
Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours du prêt en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 3 000 000 € , d'une durée de 12 ans, et d'un emprunt initial d'un montant de 5 000 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de la SOCIETE GENERALE. L'engagement a été calculé sur le principal restant dû au 31 décembre 2024 : 1 145 829 €	80 208	
Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 1 500 000 € , d'une durée de 12 ans et d'un emprunt d'un montant initial de 2 500 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrits auprès de CREDIT COOPERATIF. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 788 970 €	55 228	

Caution solidaire à hauteur de 7 % de l'encours du prêt en principal en faveur de la société FINANCIERE A.V.J. en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 1 500 000 €, d'une durée de 12 ans et d'un emprunt d'un montant initial de 2 500 000 €, d'une durée de 15 ans, souscrits auprès d'OSEO. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 767 987 €	53 759	
Caution solidaire à hauteur de 220 000 €, soit 11 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL dont le capital restant dû s'élève à 1 333 814 € au 31 décembre 2024.	220 000	
Caution solidaire à hauteur de 220 000 €, soit 11 % du nominal en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 1 040 877 € au 31 décembre 2024.	220 000	
Caution solidaire à hauteur de 55 000 € en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 000 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 651 145 € au 31 décembre 2024.	55 000	
Caution solidaire à hauteur de 55 000 €, en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie du remboursement d'une ouverture de crédit en compte courant d'un montant de 500 000 €, contracté auprès de la banque EDEL.	55 000	
Caution solidaire à hauteur de 19 250 € en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 175 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 154 480 € au 31 décembre 2024.	19 250	
Caution solidaire à hauteur de 11 000 € en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 100 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 68 380 € au 31 décembre 2024.	11 000	
Caution solidaire à hauteur de 16 500 € en faveur de la société EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt d'un montant de 150 000 €, d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EDEL dont le capital restant dû s'élève à 132 325 € au 31 décembre 2024.	16 500	
Caution solidaire à hauteur de 44 000 €, soit 5,50 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie de deux emprunts d'un montant global de 800 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès d'ARKEA. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 144 537 €	7 950	
Caution solidaire à hauteur de 11 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 800 000 €, d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de BPIFRANCE FINANCEMENT. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 134 337 €	14 777	

Caution solidaire à hauteur de 730 000 € environ en faveur de la société CREVECOEUR-DIS en garantie d'un crédit-bail immobilier d'un montant de 6 458 751 € d'une durée de 15 ans, au profit de l'indivision BPIFRANCE FINANCEMENT et ARKEA CREDIT BAIL.	730 000	
Caution solidaire à hauteur de 143 000 €, soit 5,5 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société GRAULHET DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 2 600 000 € d'une durée de 16 ans, au profit du BPIFRANCE. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2023 : 1 752 497 €	96 387	
Caution solidaire à hauteur de 107 250 €, soit 5,5 % de l'encours du prêt en principal, majoré des intérêts, frais et accessoires, en faveur de la société GRAULHET DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 950 000 € d'une durée de 16 ans, auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 1 091 281 €	60 020	
Caution solidaire à hauteur de 250 000 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 500 000 € d'une durée de 10 ans, auprès de la banque CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 120 509 € au 31 décembre 2024.	250 000	
Caution solidaire à hauteur de 2 544 500 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 7 270 000 € d'une durée de 15 ans, auprès de la banque CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 4 044 809 € au 31 décembre 2024.	2 544 500	
Caution solidaire à hauteur de 798 500 € en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires, en faveur de la société LACDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 798 500 € d'une durée de 15 ans, auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, dont le capital restant dû s'élève à 425 945 € au 31 décembre 2024.	798 500	
Caution solidaire à hauteur de 93 500 € , soit 11 % du nominal en faveur de la société VILTADIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 850 000 € , d'une durée de 7 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL dont le capital restant dû s'élève à 404 241 € au 31 décembre 2024.	93 500	
Caution solidaire à hauteur de 159 500 €, soit 11 % en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BELVACENDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 450 000 € , d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 1 057 559 €	116 331	
Caution solidaire à hauteur de 159 500 €, soit 11 % en principal, majoré des intérêts, commissions, frais et accessoires en faveur de la société BELVACENDIS en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 450 000 € , d'une durée de 10 ans, souscrit auprès de la BANQUE CIC NORD OUEST. L'engagement a été calculé sur l'encours restant dû au 31 décembre 2024 : 1 043 057 €	114 736	
Total :	10 792 605	0

Dettes garanties données

Nature	Dettes garanties	Nantissement
	En €	En €
Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 276 450 € , en garantie d'un emprunt d'un montant de 276 450 € , d'une durée de 15 ans, souscrit par la société SODIDIER auprès de la banque CREDIT COOPERATIF.		276 450
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	42 687	
Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 226 000 € , en garantie d'un emprunt d'un montant de 226 000 € , d'une durée de 15 ans, souscrit par la société SODIDIER auprès de la banque CREDIT COOPERATIF.		226 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	34 897	
Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 1 800 000 € , en garantie d'un emprunt d'un montant de 1 800 000 € d'une durée de 12 ans, souscrit par la société SODIDIER auprès de la banque BNP PARIBAS.		1 800 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	40 432	
En garantie d'un emprunt d'un montant de 1 750 000 € , d'une durée de 12 ans, souscrit par la société SODIDIER auprès de la banque CREDIT COOPERATIF :		
1° Nantissement en 8 ^{ème} rang utile, en concurrence avec Bpifrance Financement, du fonds de commerce à hauteur de 1 750 000 € .		1 750 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	1 433 436	
2° Nantissement du compte d'instruments financiers contenant 1 148 parts sociales de la banque CREDIT COOPERATIF à hauteur de 17 507 € .		17 507
Nantissement en 8 ^{ème} rang utile, en concurrence avec la banque CREDIT COOPERATIF, du fonds de commerce de l'hypermarché à hauteur de 1 750 000 € , en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 1 750 000 €, débloqué à hauteur de 1 618 083 € au 31 janvier 2023, d'une durée de 12 ans, souscrit par la société SODIDIER auprès de Bpifrance Financement :		1 750 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	1 290 371	
Nantissement en 8 ^{ème} rang utile, en concurrence avec Bpifrance Financement, du fonds de commerce de l'hypermarché à hauteur de 650 000 € , en garantie d'un emprunt d'un montant de 650 000 € , d'une durée de 10 ans, contracté par la société SODIDIER EXPLOITATION auprès de la banque CREDIT COOPERATIF.		650 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	444 136	

SAS SODIDIER EXPLOITATION

Nantissement en 8 ^{ème} rang utile, en concurrence avec la banque CREDIT COOPERATIF, du fonds de commerce de l'hypermarché à hauteur de 650 000 € , en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 650 000 € , débloqué à hauteur de 526 948 € au 31 janvier 2023, d'une durée de 10 ans, contracté par la société SODIDIER EXPLOITATION auprès de Bpifrance Financement.		650 000
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	352 166	
En garantie d'un emprunt d'un montant de 3 050 000 € , d'une durée de 10 ans, souscrit par la société SODIDIER EXPLOITATION auprès de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE :		
1° Promesse d'hypothèque sur les biens immobiliers acquis pendant la durée du crédit.		
L'engagement a été calculé sur le capital restant dû au 31 janvier 2025 :	3 050 000	
2° Nantissement de dette à terme (DAT) à hauteur de 1 000 000 € sur une durée maximum de 5 ans.		1 000 000
Total :	6 688 125	8 119 957